

« fils (1) se mit tout-à-coup à pleurer amèrement. — Eh bien ! pour-
« quoi pleurnicher comme un enfant ? demanda le père. — Hi, hi,
« papa, quel enfant ne pleurerait, quand vous faites pleuvoir tous les
« jours de congé !... Laensberg trouva bientôt le moyen de sécher les
« larmes de sa progéniture. »

Un fait digne de remarque c'est que notre pronosticateur signa ses recueils jusqu'en 1647 du nom de *M. Mathieu Lansbert* ; à partir de cette époque, *M.* fait place à *Maistre* et *Lansbert* à *Laensberg*. Jusqu'en 1647, l'Almanach avait paru « avec permission des supérieurs » ; en 1647, on écrit pour la première fois : « Avec grâce et privilège de son Altesse. » On y insère en effet le privilège du Prince de Liège Ferdinand de Bavière qui permet à Léonard Streel d'imprimer l'Almanach qu'on y désigne « sous le nom de maistre Mathieu Laensberg, » et défend à tous les autres typographes de le contrefaire « sous peine de confiscation et autres arbitraires ». Ces mots : *sous le nom de...* « paraissent laisser entrevoir, dit VILLENFAGNE (p. 110) que le rédacteur de ce livret prenait ce nom pour le publier. »

Le même judicieux bibliophile rapporte qu'une tradition aurait transmis dans la famille de l'éditeur de son époque, héritier et descendant des premiers, que Mathieu aurait été chanoine de St-Barthélemy, à Liège, vers la fin du XVI^e siècle ou au commencement du XVII^e. Or, il se fit que VILLENFAGNE put examiner un prétendu portrait de ce chanoine, conservé chez un amateur de la ville (2). « Figurez-vous, dit-il (II, 113), un vieillard assis dans un fauteuil, la main gauche appuyée sur une sphère, et tenant de la droite un télescope; à ses pieds, on distinguoit différents instruments de mathématiques, plusieurs volumes et quelques feuilles de papier sur lesquelles étoient tracés des cercles et des triangles. Il avoit les yeux gros et saillans, le regard hébété, le nez en forme de coquille, et de grandes oreilles qui laissoit appercevoir une crasseuse toque; sa bouche, large et à demi ouverte, annonçoit la morgue et le pédantisme; des rides affreuses sillonnoient son visage, et sa barbe, longue et épaisse, cachoit presque entièrement un énorme rabat. Ce vieillard étoit en outre affublé d'une soutane, raccommodée dans plusieurs endroits et plus grise que noire. Au bas du portrait on lisoit : *D. T. V. Bartholomaei canonicus et philosophiae professor.* »

Comme ces initiales ne rappellent point celles de Mathieu et

(1) Inutile de dire que Mathieu n'eut pas d'enfant, du moins à notre connaissance... Constatons d'ailleurs que certains présentent une autre variante de l'anecdote, où il s'agit de Mathieu, chanoine, et de sa nièce; cette version a reparu dans une chronique du journal le *Patriote* du 26 décembre 1895.

(2) Feu M. le baron de Cler (note de VILLENFAGNE, II, p. 113).

que d'autre part le nom de celui-ci ne figurait point dans les listes des chanoines de St-Barthélemy, notre érudit ne vit plus, pour concilier l'attribution de ce portrait et la tradition conservée par les éditeurs, qu'une conjecture possible : c'est qu'un chanoine aurait pris pour publier ses rêveries le nom de Laensbergh — opinion qui fut plus tard reprise par Éd. LAVALLEYE dans l'*Annuaire de l'Observatoire* (de Quetelet) IV, 199.

Le nom de Laensbergh était alors en vogue, constate VILLENFAGNE, à cause de « quelques mathématiciens de ce nom qui, peut-être, ont donné lieu d'imaginer le nôtre. » Cette dernière conjecture, sur laquelle notre bibliophile n'a pas insisté, était celle qu'avait exprimée l'abbé DE FELLER dans le *Journal du Luxembourg* du 1^{er} août 1785. Elle fut reprise par Jérôme DE LALANDE dans son édition de l'*Histoire des Mathématiques de Montucla*, 4 vol. in-4^e, Paris, 1799-1802. Cet illustre astronome donna à l'opinion un entier crédit, duquel elle jouit encore à présent. Il rappelle qu'un savant mathématicien zélandais, Philippe Lansberg (1), médecin et ministre protestant à Anvers, décédé à Middelbourg en 1632, avait fait paraître en cette dernière ville, peu de temps avant sa mort, des tables astronomiques perpétuelles, dont la réputation s'était longuement étendue au loin. L'imprimeur, Léonard Streel, de Liège, aurait eu l'idée de tirer profit de cette renommée en publiant, dès 1635, sous le nom d'un prétendu Lansbert (Mathieu), un almanach qui ne pouvait manquer de réussir, avec un tel passeport et composé comme il l'était.

« L'histoire des sciences et des lettres fourmille de pareilles supercheries et nous avouons, dit LE ROY, (2) que la supposition de l'astronome bressan nous paraît assez plausible. Cependant, ajoute-t-il, ceci accordé, il resterait toujours à savoir le vrai nom du premier

(1) « Dans l'almanach de 1758 (un exemplaire chez M. De Reume) la partie intitulée Pronostications est donnée sous le nom de Philippe Laensbergh, fils de feu Mathieu, mathématicien. » WARZÉE, ouvr. cité, p. 169. — L'exemplaire dont il s'agit ici appartient sans doute à la contrefaçon, car l'édition authentique de cette année 1758, dont j'ai vu un exemplaire chez l'éditeur actuel M. Ista, ne porte pas cette indication. Le nom de ce prétendu fils de Mathieu semble d'ailleurs repris au *Nieuwen Gentschen almanach door Philips Lansberge (sic) vermaerden mathematicus van Vlaenderen*, cité *ibid.* p. 22, où le bibliographe identifie en note le dit « Lansberge » avec le mathématicien zélandais mort en 1632; WARZÉE signale des exemplaires de cet almanach gantois de 1712 et de quelques années suivantes jusqu'en 1846. En 1845, le même nom réapparaît au titre d'un prétendu *Almanach de Liège* [impr. à Bruxelles] contenant des variétés, calembourgs, etc. suivies de prédictions générales sur les variations du temps par Thomas Moutt et de Ph. Lansberg (sic) fils du feu Mathieu. In-32 cité *ibid.* p. 118. Ajoutons qu'après l'apparition du Laensbergh, les imitateurs affectaient souvent d'affubler les auteurs prétendus de leurs almanachs du titre de mathématiciens, qu'ils contiennent ou non des prédictions.

(2) *Biographie nationale*, Bruxelles, t. I, 1893. Article de M. Alph. LE ROY sur Mathieu Laensbergh.

pronosticateur : en définitive, l'almanach ne s'est pas fait tout seul. Il est douteux qu'on réponde jamais à cette question. »

Ferdinand HEXAUX dit en propres termes dans *le Bibliophile belge*, II, 40: « Il paraît que les observations météorologiques de l'almanach moderne sont fondées sur les calculs astronomiques de Mathieu Laensbergh. Un émigré français, se trouvant à Liège en 1792, alla franchement chez l'imprimeur et lui demanda comment il fabriquait le célèbre almanach. Obligé à l'excès, vu la rareté du fait, il voulut contenter la curiosité de l'étranger. Il lui montra un vieux grimoire, recouvert d'un parchemin sale et ridé, écrit de la main de Mathieu Laensbergh : il était rempli de figures de mathématiques et de signes astronomiques, expliqués et commentés dans un latin très pur. Le manuscrit était sans date et sans nom d'auteur ».

J'ai appris qu'en effet il existe un bouquin que l'on consulte encore quant aux prédictions ; mais je sais qu'il ne date pas de l'époque où l'hypothétique Mathieu enregistrerait les résultats de ses consciencieux calculs et de ses merveilleuses observations. On peut s'assurer cependant que les pronostications sont traitées avec le plus grand respect de la tradition de l'ouvrage, et qu'elles restent dignes du fameux astrologue.

(A suivre.)

O. COLSON.

NÉCROLOGIE

JOSEPH DELBŒUF

Des quelques vieux wallonisants de Liège un s'en est allé encore, le plus complet, le meilleur peut-être — Joseph Delbœuf mort à Bonn le 13 août dernier.

Plusieurs articles déjà ont dit la part qu'il prit aux travaux de la *Société liégeoise de littérature wallonne* et nos publicistes connaissent les idées originales, si claires, qu'il émit à propos de l'orthographe de notre idiome.

Les amis seuls purent apprécier la pleine nature liégeoise qui vibrerait en lui.

Liégeois, il l'était entièrement, par la pureté d'une langue qu'il maniait superbement, par un rire sonore où fanfaraient toute notre gaieté, par un regard à la fois doux et malicieux, doublant l'esprit de ses plus imprévues saillies.

Delbœuf adorait le Wallon. Quelle joie, quand au hasard des lectures et des conversations il rencontrait une phrase pittoresque ou un vieux mot oublié, mais aussi quels éclats de fureur lorsque son attention s'arrêtait à une tournure française ou bien à un vocable de fabrication nouvelle.

Goûtant surtout le joyeux et bruyant humour de notre langue, il

en sentait pourtant la fréquente mélancolie et je me souviendrai toujours de la façon attendrie dont, un soir, il déclama *M'attende Gêtrau*.

Les naïves coutumes, les anciens usages qui se groupent en si grand nombre autour de notre glorieux perron lui étaient familiers et chers ; le charme qui s'en dégage s'augmentait pour lui de tous les souvenirs d'une enfance vécue au cœur même du peuple.



A Ramet, son village de vacances, les campagnards l'aimaient profondément, leur attachement sincère n'allait pas au grand intellectuel qu'ils ne pouvaient comprendre, mais au vrai wallon secourable et affectueux qui les savait conquérir tous par une boutade ou un éclat de rire.

Avec sa conversation alerte et primesautière, éclatant en fusées lumineuses, ses critiques terribles ou bienveillantes, son scepticisme jovial, sa frondeuse bonhomie, Joseph Delbœuf apparaissait en merveilleuse synthèse de l'esprit wallon. Et, à voir ce vieillard solide comme un arbre de forêt, on eut dit qu'il symbolisait la puissance de notre race et que tout le sang wallon était en lui.

FRANÇOIS RENKIN.



LA TRUIE QUI DANSE

Dj'aveu - st - ine si mâle mâ - râsse
 Tra dê - ri dê - ra dê - ri dê - ra dê - ra lon la
 Dj'aveu - st - ine si mâle mâ - râsse Trop matin 'll' mi
 fève lê - ver Trop matin 'll' mi fève lê - ver

1.

Dj'aveu-st-ine si mâle mârâsse
 Tra dêri dêra, dêri dêra, dêra lon la
 Dj'aveu-st-ine si mâle mârâsse
 Trop matin 'll' mi fève lêver

2.

Elle mi fève aller âx tchâgnes
 Tra dêri dêra, etc.
 Elle mi fève aller âx tchâgnes
 Et les crâs pourçais wârdler

3.

Qwand ci fout vès les dihe heures
 On m'appwerta-st-à d' djuner

4.

L' n'aveut ine boune qwâte d' aiwe
 Ou p'tit croston tchamossé

5.

Là ci qu' l'apwette qu'el r'apwette
 Por mi dj' n'gl' vout nin toucher

6.

Les pourçais s'mettit à rire
 Et totes les trôyes à danser

7.

A pus qu'ine pitite vile trôye
 Qui n'pollève si cou miner

8.

Deux verrâts l' prindit po l' patte
 Tot d'haut : Ma fwè, vos dans'rez !

9.

Elle vis fa des entrichats
 Qu'on maïsse ni les sâreut fêr.

TRADUCTION

1. J'avais une si mauvaise (méchante) marâtre — Trop matin elle me faisait lever. — 2. Elle me faisait aller aux chênes (à la glandée) — Et les pores gras garder. — 3. Quand ce fut vers dix heures — On m'apporta à déjeuner. — 4. Il y avait une bonne *quarte* (mesure) d'eau — Un petit croûton moisi. — 5. Celui qui l'apporte qu'il le reporte — Quant à moi je ne veux pas y toucher. — 6. Les pores se mirent à rire — Et les truies à danser. — 7. Sauf une petite vieille truie — Qui ne savait conduire son arrière-train. — 8. Deux verrats la prirent par la patte — En disant : Ma foi, vous danserez. — 9. Elle vous fit des entrechats — Qu'un maître [de danse] ne pourrait les faire.

Chanté en 1891 par feu Corneille Collin, natif de Polleur (Ardennes). Air confirmé par M. Henri Grégoire, de Jalhay, où la chanson est également très connue. Pour Liège, voir autre air et variantes dans *Recueil d'airs de Crémignons*, in-8°, Liège, pp. 25 et 424.

LUCIEN COLSON.



ENIGMES POPULAIRES

VI

Devinettes wallonnes (suite)

- 145
Qui est-ce qui fait l'tour de l'mohonne et qui s'marribe grand il est à l'oube?
 Liège
- 146
Q'èc est-ce don, eos... qui tourne tot à tou de l'mohonne sans jaméye int're d'eins?
 Liège
- 147
Un grand tchamp bin labouré Tcherevone n'y a co mège passe.
 Vottem
- 148
Un grand tchamp bin labouré et un coq rouge qui danse à mitan?
 Vottem
- 149
Gros comme un boû Et qui pèse moins qu'one où?
 Verviers
- 150
Qui n'a pôit ni talon Vigéur comme on naton
 Liège
- 151
 a) « *Où rasse, Mau-micette?* »
 « *Je m'promène dins Djean-*
Cotresse :
- 145
 Qui est-ce qui fait le tour de la maison et qui se trompe quand il arrive à la porte?
 — Le maçon (1).
- 146
 Qu'est-ce donc... qui tourne autour de la maison sans jamais y entrer?
 — Le bord du toit.
- 147
 Un grand champ bien labouré Charrue n'y a jamais passé.
 — Le toit.
- 148
 Un grand champ bien labouré et un coq rouge qui danse au milieu?
 — Le toit et la flamme.
- 149
 Gros comme un bœuf Et qui pèse moins qu'un œuf
 — La fumée.
- 150
 Qui n'a pied ni talon Vif comme un nain.
 — La fumée.
- 151
 a) « *Où vas-tu, Mal-morte?* »
 « *Je me promène dans Jean-tordu :*

(1) Il se trompe parce qu'il laisse un trou dans le mur.

- Djean Cotresse qu'a l'ou branc,*
Et dj'eu on j'pous aller.
 Jodoigne
- b) « *Wasse rasse, don, Blanc-micette?* »
 « *Qui rasse sava, don, Djambe-*
qui-treche! »
 Jodue?
- Oh! loûk donc, l'ou tranc*
Qui veut sava on qu' m' dji n'sé?
 Herme Hebbé
- 152
Qu'est-ce qu'est poûtu Dix aunes es vou?
 Ampson Hoc
- 153
Qui est-ce qu'int're le premi' es l'mohonne?
 Vottem
- 154
Si n'int're nin On n'saréût intrer.
 Liège
- 155
 a) *Qui est-ce qu'int're wisse qu'on n'saréût intrer.*
 Liège
- b) *Je suis petite mais je suis forte Je rais partout où l'on me porte Dans les chamb' et dans les greniers*
Où le chat ne saurait intrer.
 Liège
- 156
Avant d'intrer dins l'trau Dère comme in clau.
Elle fait fritch quand elle va d'dins Quand elle est foû elle pind.
 Jodoigne
- 157
Qu'est-ce qui dit bondjoû tot d'riant l'pcelte?
 Liège
- Jean-tordu a le derriere troué,
 Et je m'en vais où je puis aller.
 — Question de la cheminée; réponse de la fumée.
- b) « *Où vas-tu, donc, Blanc-morte?* »
 « *Que veux-tu savoir, donc, Jamb-*
 Jodue?
- Oh! regarde donc, le Derriere troué*
Qui veut savoir ce que moi je ne
 sais! »
- Question de la cheminée. Réponse de la fumée.
- 152
 Qu'est-ce qui est poûtu Dix aunes dans le derriere?
 — La cheminée.
- 153
 Qui est-ce qui entre le premier dans la maison?
 — La clé.
- 154
 Si l' n'entre pas On ne saurait intrer.
 — La clé.
- 155
 a) Qui est-ce qui entre où l'on ne saurait intrer?
 b) (Cette devinette n'est connue qu'en français).
 — Rép.: la clé.
- 156
 Avant d'entrer dans le trou Dure comme un clou.
 Elle fait frit quand elle va dedans Quand elle est dehors, elle pend.
 — La clé.
- 157
 Qu'est-ce qui dit bonjour en ouvrant la porte?
 — La clenche de la porte.

(1) Blanc-micette « blanc-morte », c. à d. pâle.

- 158
*Qu'est-ce qui vient et qui va
 Et qui n' va jamais fois d' ses pas*
 Liège
- 159
*Que est-ce qui frotte toutes a l' terre
 et qui n' bouce jamais!*
 Laner Liège
- 160
 a) *Qui est-ce qui montre les
 dints quand on rentre?*
 Huy
 b) *Qu'est-ce qui chine des das
 quand on rentre.*
 Chiny
 c) *Qu'est-ce qui fait des foignes
 quand on rentre?*
 Liège
- 161
*Li père vint à monde et l' fis court
 tot arà l' mohonne.*
 Herstal
- 162
*Qui est-ce el pus belle rouse de
 l' maison?*
 Nivelles
- 163
*Qui est-ce qui tch... todis ès même
 haut?*
 Liège
- 164
 a) *Diriez bin cè qu' c'est qui mou-
 que nrâr et qui tch... tot rodje!*
 Evrechailes (Ivoir)
 b) *Diriez bi ç' qu'o met nrâr, qui
 d'èit rouché et qui r'passe gris?*
 Nivelles
- 165
*Quand i fait freud, dj'a tchaut
 Quand i fait tchaut, dj'a freud.*
 Rocour (Liège)

- 158
 Qui est-ce qui vient, qui va
 Et qui ne sort jamais de ses pas.
 — La porte.
- 159
 Qu'est-ce qui frotte toujours le sol
 et qui ne balaye jamais?
 — La porte.
- 160
 a) Qu'est-ce qui montre les dents
 quand on rentre?
 b) Qu'est-ce qui grince les dents
 quand on rentre?
 c) Qu'est-ce qui fait des grimaces
 quand on rentre?
 — La crémaillère de l'âtre.
- 161
 Le père vient au monde et le fils
 court parmi la maison.
 — Le feu, la fumée.
- 162
 Qu'est-ce qui est la plus belle rose
 de la maison? (1)
 — C'est le feu (du foyer).
- 163
 Qui est-ce qui ch... toujours dans
 le même giron?
 — Le feu du foyer.
- 164
 a) Diriez-vous bien ce qui mange
 noir et qui ch... tout rouge?
 — Le poêle.
 b) Diriez-vous ce qu'on place noir,
 qui devient rouge et qui repasse gris?
 — Le charbon dans le poêle.
- 165
 Quand il fait froid, j'ai chaud
 Quand il fait chaud, j'ai froid.
 — La barre qui soutient la cré-
 maillère du foyer. L'été, on ne fait
 pas de feu.

(1) Ce joli symbole est à rapprocher de l'*advina* n° 4, ci-dessus p. 42, où il est dit de la voûte azurée qu'elle est « encore plus belle que le feu ! »

- 165bis
 a) « *Hai! biname Neûrai
 Dji l' vas t'raier à cou!* »
 « *Hai! binamêye Rodje-tresse
 Dji l' va pihî ès l'gueûge!* »
 Vottem
- b) *Nirar oûge sus rodje oûge:
 Crève mi l'eu, dji l' crèrès l' oûge!*
 Dinant
- 166
*Pind, pind, turlupin
 Treus broques à cou li pind
 Rodje bridi li pette à cou
 Et fait tourner tot çou qu'est d' reins*
 Vottem
- 167
*On houlé père
 Eune fâsse mère
 Et treus êfants sins âme.*
 Ampsin (Huy)
- 168
*Passe, passe et rapapasse. Quand
 il âront tot passé, on les pass' ret.*
- 169
 a) *Qu'est-ce qui n'a né sogne de feu?*
 Verviers
 b) *Li pus hardi de l' mohonne?*
 Liège
- 170
*Mi, dji sos d' flér
 Vos, v's estez d' pîre
 Si nos nos étindis nos deux
 Nos distrûris Spâ et Stâvleu.*
 Polleur
- 171
*Ine pitite madame, avou 'n' blan-
 que cote, on djenne visêdje et on
 rodje tchapai.*
 Vottem
- 172
*Pusse qu' i da
 Moinsse qué ça pesse.*
 Nivelles
- 165bis
 a) « *He! bien-âme cher Noûrand
 Je vais te trouer le derrière!* »
 « *He! chère Rouge-tête
 Je vais te pisser dans la gueule!* »
 — Dialogue de la flamme et du
 chaudron plein d'eau.
 b) *Noir oeil sur oeil rouge
 Crève-moi le derrière, je te crève-
 rai l'œil.*
 Même sens. 166
- Pend, pend,....
 Trois broches au derrière lui *pend*
 Rouge,.... lui frappe au derrière
 Et fait tourner tout ce qui est dedans.
 — La chaudière à trois pieds, mise
 au feu.
- 167
 Un père boiteux (courbé)
 Une fausse mère
 Trois enfants sans âme.
 — L'anse, le chaudron, ses trois
 pieds.
- 168
 SENS. — Les pois qui cuisent,
 passent et repassent; plus tard, on
 les passera à la passoire.
- 169
 a) Qui est-ce qui n'a pas peur du feu?
 b) Le plus hardi de la maison?
 — Le tisonnier.
- 170
 Moi, je suis de fer;
 Vous, vous êtes de pierre.
 Si nous nous accordions nous deux
 Nous détruirions Spa et Stavelot.
 — Le fer et la pierre faisant bri-
 quet.
- 171
 Une petite dame, avec un jupon
 blanc, un visage jaune et un chapeau
 rouge.
 — L'allumette souffrée.
- 172
 Plus il y en a
 Moins cela pèse.
 — Des trous dans le crible (1).

(1) Voir *Advina* n° 32, ci-dessus p. 46.

- 173
Qué est-ce don l'pus müssi de l'mehonne?
Liège
- 174
Qui est-ce qu'a l'û à l'caire?
Vielsalm
- 175
a) *Qu'est-ce qui n'est nin pus gros qu'une amande et qui remplit tote li chambre?*
Beaurang
b) *Qu'est-ce que c'est que n'est nin pe gros qu'une gaye et que remple tote le maujonne?*
Jodoigne
- 176
Qué est-ce don, vos... qu'a l'mièlle so les ohais et les cacax so l'tièsse?
Vottem
- 177
*Ine saqré d'long qu'est blanc
Qui rint à monde pindou
Et qui mouvt sins éfant?*
Liège
- 178
*Une madame
Qui sît so s'hamme
Pus sît-elle
Pus éca-t-elle.*
Verviers
- 179
a) *Davin'route bin... qui est-ce qui miêlche sa mirole et qui boit s'sang?*
Willancourt (Virton)
b) *Qu'est-ce li pus bièsse de l'mohonne?*
Liège
- 180
Qué est-ce qu'a quatre pattes et qui n'houje jamais s'on né l'pette?
Lincé
- 173
Qu'est-ce donc le plus sale de la maison?
— La pelle d'âtre qui prend toutes les ordures.
- 174
Qu'est-ce qui a l'œil à la queue?
— La poêle à frire.
- 175
a) Qu'est-ce qui n'est pas plus gros qu'une amande et qui remplit toute la chambre?
b) Qu'est-ce qui n'est pas plus gros qu'une noix et qui remplit toute « la maison? » (2)
— La lumière d'un *crasset*, lampe à huile de colza.
- 176
Qu'est-ce donc... qui a la moëlle sur les os et les déjections sur la tête?
— La chandelle.
- 177
Une chose longue qui est blanche
Qui vient au monde pendue
Et qui meurt sans enfant.
— La chandelle.
- 178
Une Madame
Qui est sur son siège.
Plus siege-t-elle
Plus s'en va-t-elle.
— La chandelle allumée.
- 179
a) Devineriez-vous bien qui mange sa moëlle et boit son sang?
b) Qu'est-ce le plus bête (sot) de la maison?
— La lampe.

(2) *Le maujonne* « la maison », c. à d. la pièce commune, qui sert à la fois de cuisine, de salle à manger, de salon de réception et très souvent aussi de chambre à coucher.

- 181
*Qué est-ce qui s'tend les brasses
quand vos entrez és l'mohonne?*
Liège
- 182
Diruze bin you qu'c'est... un saqré qu'est fait et qu'on r'fait tos les djoûs?
Malmédy
- 183
Qué est-ce qu'est rûle de djoû e plein de l'nute?
Liège
- 184
Qué est-ce don vos... qui lait ses tripes po-z-aller beure tou : dirant d'aller bagni?
Liège
- 185
a) *Ç' que rote tote que n'houje jamais?*
Jodoigne
b) *Qui s'promène djoû et nute et qui n'houje mâye foû plèce.*
Liège
c) *On saqré qu'a ô stoumac à rôlettes, qu'rote et qu'n'candje jamais d'plèce?*
Verviers
d) *Ine saqré qui rotte sins pattes?*
Vottem
- 186
Qu'est-ce qui hache toudis et qui n'fait jamais pont d'hache? (6).
Chatelineau
- 181
Qu'est-ce qui vous tend les bras quand vous entrez dans la maison?
— Le fauteuil (1).
- 182
Diriez-vous bien ce que c'est... un objet qui est fait et qu'on refait tous les jours.
— Le lit (2).
- 183
Qu'est-ce qui est vide le jour et plein la nuit?
— Le lit (3).
- 184
Qu'est-ce donc... qui laisse ses boyaux pour aller boire (ou : avant d'aller se baigner)?
— La pailleasse.
- 185
a) Ce qui marche toujours et ne bouge jamais? (4)
— L'horloge.
b) Qui se promène jour et nuit et qui ne bouge jamais de sa place? (5)
— Le balancier de l'horloge.
c) Une chose qui a un estomac à roulettes, qui marche et ne change jamais de place?
— L'horloge, la montre.
d) Une chose qui marche sans pattes?
— L'aiguille de l'horloge.
- 186
Qu'est-ce qui hache toujours et ne fait jamais d'esquille?
— L'horloge.

(1) Cf. la célèbre phrase attribuée aux Précieuses : Contenter l'envie qu'a ce fauteuil de vous embrasser.

(2) On dit communément : « faire le lit » pour signifier mettre la literie en ordre, préparer le lit pour y coucher.

(3) Cette devinette se place naturellement après le 135, ci-dessus p. 111.

(4) L'équivoque subsiste en français car on dira très bien : « l'horloge marche, la pendule est arrêtée ».

(5) Comparer à la devinette n° 158, ci-dessus p.

(6) Variantes : *hatchrotte* ou *hatchlotte* (Liège) *esquette* (Nivelles) *hatchotte* (Laroche) *astalle* (Évrehaillies)... tous mots qui signifient éclat de bois produit par la hache découpant menu.

187

Qu'est-ce qui est un saupré qu'est d'ant l'muere et qu'n'sa bouque mière?

Vieux

188

a. Une adjequant à milan, avec des petits napons tel àtoû?

b. Un grand qui preette eint mière napons?

Liege

189

a. Qui est-ce qu'à tout plie des petits pieds et qui n'set marcher?

Fille (Vinton)

b. Qu'est-ce qu'a en traze et traze pattes — Et qui n'ra qu'doû qu'on l'kipratte?

Laroche

190

Qu'est-ce qui crêhe ès brès et qui danse ès frèye?

Erezée

191

Diriez bin ci qu'c'est... one père qu'est ronde, plate et carrée?

Erechailles (Yvoir)

192

Qu'est-ce qui tourne, qui magne, qui tch... et qui n'riquo nin?

Liège

(A suivre)

187

Qu'est-ce qui est devant le miroir et ne se mire jamais?

— La pendule placée sur la tablette de la cheminée et tournant le dos à la glace.

188

a. Un géant au milieu, avec des petits lapons (nains) tout autour.

b. Un grand qui porte cent mille nains?

— Le balai.

189

a) Qui est-ce qui a tout plein de petits pieds et qui ne sait marcher.

b) Qu'est-ce qui a de nombreuses pattes, et qui ne va qu'ou on le porte?

— Le balai.

190

Qu'est-ce qui grandit au bois et qui danse à la ville?

— Le balai.

191

Diriez-vous bien ce qu'est une pierre qui est ronde, plate et carrée.

— La pierre à aiguiser (rectangulaire au plat et ronde à la tranche).

192

Qui est-ce qui tourne, qui mange, qui ch... et qui ne vit pas?

— Le moulin à café.

O. COLSON.



LA BÊTE DE STANEUX ET LA FÊTE DU COUCOU

à Polleur et à Stembert.

1. La Légende.



l'époque où Polleur n'existait pas se dressait sur la *heid du Chaudmont*, dans la mystérieuse forêt de Staneux, un monument formé de quatre pierres énormes laissant entre elles un grand intervalle et soutenant une cinquième pierre d'une dimension plus vastes que les autres.

C'était le lieu de rendez vous des spectres et des sorcières qui venaient chaque soir danser leur ronde de damnés et réveiller les échos d'alentour par d'affreux cris de joie ou des plaintes lugubres. Tout dans cet endroit parlait de désolation et de mort.

L'ancre était habité par un monstre affreux qui n'en sortait que le soir à la recherche d'une proie. C'était la Bête de Staneux. Sa tête ressemblait à celle du dragon ; de ses yeux, couleur de sang, sortait un feu sombre ; des dents aiguës apparaissaient à chaque hurlement, menaçantes, à l'ouverture d'une gueule énorme ; son corps, pareil à celui du sanglier, était noir, bourbeux, comme au sortir de la vase, et il se terminait par une queue longue et velue qui fouettait l'air.

Non loin du repaire de ce monstre, deux pauvres bûcherons avaient construit leur cabane. Que pouvaient-ils craindre puisqu'ils s'étaient placés sous la protection de Sainte-Anne ? Tous les soirs, quand la bête hurlait, ils se signaient dévotement, se recommandaient à leur puissante patronne et jamais le monstre n'était venu les épouvanter.

L'un avait un fils, Pierre ; l'autre, une fille, Marie-Anne. Pierre avait vingt ans. Marie, seize. Isolés du reste du monde, ils avaient grandi, s'aimant d'une affection fraternelle qui se changea bientôt en un profond amour dont ils gardaient le secret dans leur cœur.

Un soir d'août, les deux jeunes gens côtoyaient la rivière. Ils

marchaient dans la direction du Chaumont. Bientôt ils furent au pied du monticule, ignorants de la mort qui les guettait.

Au moment de l'aveu qui scellait leurs accordailles, un rugissement terrible retentit. Deux yeux brillent à l'entrée du sentier. Le monstre est là. Il bondit, saisit Pierre et disparaît, laissant la jeune fille évanouie...

... Marie est folle. Tout le jour elle erre dans les bois à la recherche de son fiancé. Elle l'appelle : « Pierre ! où es-tu ? ... Voici la Toussaint qui approche... Le mariage est fixé... » Puis elle crie : « La Bête est là... viens vite... elle me prendra aussi... »

La Toussaint approcha. Les bûcherons remarquèrent que la folie de Marie semblait se calmer. Une quiétude étrange avait remplacé ses douleurs.

Trois jours avant la grande fête, la jeune fille, après la prière habituelle, se mit à regarder le Chaumont. La nuit était sombre, l'autre, comme toujours, lugubre et menaçant. Tout à coup, un éclair jaillit, suivi d'un coup de tonnerre formidable. Un hurlement terrible y répondit. Puis, au milieu du silence, un cri humain se fit entendre et Marie transfigurée s'enfuit dans la forêt.

Les bûcherons se précipitent sur sa trace. Arrivés dans la clairière de Chaumont, ils voient Pierre courbé sur Marie et tâchant de la ranimer. « Aidez-moi, » leur dit-il...

Les premiers mots de la jeune fille furent une action de grâce à la grande Sainte qui les avait sauvés par le feu du ciel, de l'affreuse et terrible Bête.

Marie ayant ainsi retrouvé miraculeusement son fiancé et la raison, fut unie à Pierre par un vieil ermite. Et trois mois après ce mariage, une petite chapelle s'élevait en l'honneur de Sainte-Anne.

C'est, dit-on, sur l'emplacement de cette chapelle que fut construite plus tard l'église de Polleur.

2. Le Tableau

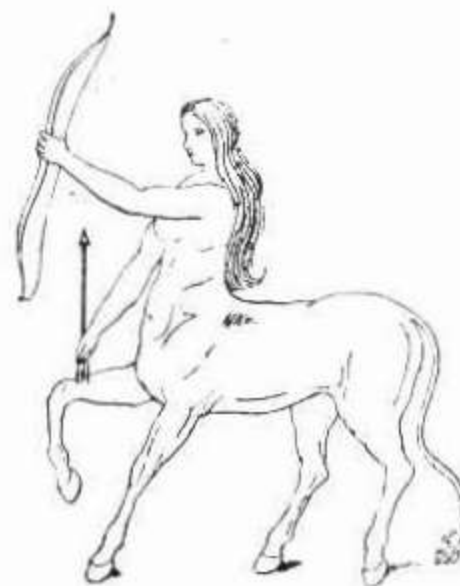
Dans un manuscrit des records et édits du Marquisat de Franchimont de 1691, se trouve un jugement en date de 1476 où il est dit qu'il n'y a que Franchimont, Marché et Theux qui aient droit à la forêt (de Staneux); mais il est ajouté en note : « Les habitants de » Polleur, village dépendant du ban de Theux, prétendent avoir » droit au dit Staneux et effectivement en jouissent pour avoir, à ce » que dit la tradition, *tué une beste dite la beste de Staneux.* »

Cette note a son importance. Elle nous montre une fois de plus que le surnaturel a toujours frappé l'esprit de nos pères et que les

croyances nées des traditions orales se sont perpétuées vivaces à côté des croyances religieuses. N'est-ce pas un fait digne de remarque que celui de voir reconnaître par un jugement un droit acquis grâce à la foi naïve en une légende locale... ou localisée ?

Il n'est donc pas surprenant qu'en commémoration de cette victoire des ancêtres sur la Bête de Staneux, on ait conservé dans l'église de Polleur un tableau peint sur toile et une statue en bois qui représentaient l'animal fantastique. (1)

C'était une sorte de centaure, moitié femme, moitié cheval avec une queue de lion. La tête était ornée de longs cheveux, le haut de la poitrine présentait la conformation d'une personne du sexe bien développée, ayant des bras et des mains. De la main gauche elle tenait un arc et de la droite, une flèche.



Autrefois, rares étaient les maisons de Polleur qui ne possédaient l'image de la Bête, copiée d'après le tableau conservé à l'église, et aujourd'hui même, — j'ai eu occasion de le constater, — quelques vieilles familles de l'endroit en gardent avec un soin jaloux une reproduction coloriée. La gravure ci-contre (2) montre la Bête de Staneux d'après le tableau primitif, mais il existe d'autres images, copiées d'après une peinture datant de 1742. Celle-ci était dessinée et coloriée comme l'original, mais la tête

représentait un personnage qui serait un véritable centaure, si, au lieu d'une massue, il ne tenait dans ses mains un arc prêt à tirer.

Certains archéologues qui croient peu à la légende affirment que la Bête de Staneux représentait la déesse des Ardennes et qu'il faudrait peut-être remonter à l'époque druidique pour en retrouver l'origine. Cela est contestable.

Chaque année le tableau était exposé à la vue des curieux dans certain cabaret de l'endroit où se réunissaient les justiciers de la *Cour du Coucou*. Quelques historiographes se sont basés sur ce fait pour maintenir la prétention des habitants de Polleur qui expliquent

(1) Vers la fin du siècle dernier un curé de l'endroit exila, on ne sait où, le tableau et la statue qui ornaient le parvis de l'église.

(2) Réduite de Bovy, *loc. cit.* planche du t. II.

le caractère annuel de la fête du Coucou par une commémoration de la victoire remportée sur le terrible animal.

Cependant il suffira de décrire cette fête et de rappeler aux lecteurs certains articles publiés par la revue (1), pour prouver que la *Cour du Coucou* a son origine ailleurs. L'exposition publique du tableau est simplement, une satisfaction d'amour-propre local, une façon de rehausser l'éclat des festivités ou d'en augmenter l'attrait — en même temps que le rappel intéressé de la tradition qui justifiait le droit des habitants de Polleur à la forêt de Staneux.

3. La Cour du Coucou à Polleur

Cette Cour tenait ses assises qui amenaient dans l'endroit une foule considérable de curieux, le dimanche après le quinze août. Les villageois remplissant le rôle de justiciers s'assemblaient chez le chef-marguillier, leur président, et se rendaient dans le principal cabaret du village, près du pont qui sépare la commune de celle du Sart.

Le tribunal tenait ses séances sur le pont. Devaient y *comparoir* : les maris trompés, battus par leurs femmes, trop débonnaires, etc., en un mot tous ceux qu'un ridicule marital quelconque entachait. Des réquisitoires facétieux et des plaidoyers burlesques étaient prononcés. Souvent on interpellait les auditeurs, — les étrangers surtout, — par des apostrophes souvent obscènes qui faisaient s'esclaffer la foule. Les prétendus délinquants devaient payer une amende au profit du cabaret. Parfois on les faisait monter dans une charrette qui allait à reculons jusqu'au bout d'une mare à fumier dans laquelle ils étaient versés (2). Pour terminer la fête on jetait dans le ruisseau le dernier marié de la localité.

Il est aisé de s'apercevoir par ce récit qu'aucun lien n'existe entre l'institution, le fonctionnement de ce tribunal satirique et la légende de la Bête de Staneux.

La *Cour du Coucou* est une des nombreuses juridictions populaires ; une de ces compagnies joyeuses où nos ancêtres s'amusaient à critiquer, ridiculiser gauleusement les travers de chacun, sans souci des personnalités ni des situations parfois piquantes ou scabreuses que la publicité des débats détaillait.

Par certains côtés ces tribunaux comiques ont leur origine dans

(1) Voir *Wallonia* 1894, pages 180 à 183 aux notes qui suivent l'article sur le « Jugement de l'oie ». Idem 1895, pages 17 à 21, le « Carnaval de Certontaine » et page 116 « La fête paroissiale à Paliseul ».

(2) On connaît le proverbe : *Tu n'es bon qu'po fer d' l'ansenne*. « Tu n'es bon que pour faire du fumier ! »

l'esprit d'association et de protection mutuelle qui s'est manifesté si diversement au moyen-âge et qui donna le jour aux guildes, aux confréries dramatiques, aux chambres de rhétorique, etc. Sous une apparence grossière ils répondaient à une réaction parfois légitime. La justice des manants était souvent un supplément efficace ou une rectification nécessaire de la justice impitoyable et irrégulière des seigneurs féodaux. Ces *Cours* existaient sous différents noms en France, en Allemagne et dans notre pays : Flandre et Wallonie (1). La procédure seule diffère suivant les lieux. S'il y a des variantes nées deci, delà, sous l'influence de circonstances ou de souvenirs particuliers, le fonds est resté le même et finalement, grâce aux progrès du Droit, il n'en resta guère bientôt plus que le côté facétieux.

4. La fête du Coucou à Stembert.

Dans cette commune la cérémonie du « Coucou » avait en somme une importance secondaire. Ce n'était qu'un numéro du programme des réjouissances organisées par la « Jeunesse » du village constituée temporairement en société.

Ces fêtes, appelées *Francs Jeux* dont *Walonia* donnera prochainement une description, datent du 17^e siècle. Les *Francs Jeux* étaient autorisés par une Franchise du Gouverneur du Marquisat de Franchimont chaque fois qu'il était nécessaire de réunir de l'argent pour subvenir à l'entretien de l'église. Ils n'étaient donc pas périodiques mais se confondirent à un moment donné avec la fête du Coucou certainement plus ancienne. L'historien verviétois Detrootz a été ainsi amené à décrire cette fête du « Coucou » en y mêlant des détails relatifs aux *Francs Jeux*. Il est possible qu'à un moment donné le Coucou ait été célébré tous les sept ans, comme il nous le dit. Voici sa description élaguée :

Le deuxième dimanche d'octobre, après les vêpres, apparaît une charrette sur laquelle est un homme affublé d'un sac que l'on appelle le coucou, Près de lui est le dernier marié du village, avec quelques jeunes hommes décorés de rubans et armés d'épées. Au signal qui est donné, la charrette part, traînée par plusieurs hommes qui la conduisent jusqu'au hauf du village, près d'un étang qui s'y trouve (lieu-dit Grand-vivier).

(1) Entre autres : La Mère folle de Dijon ; — le Gaillardon de Châlons-sur-Saône ; — les Cornards d'Evreux ; — les Pimperlots de Douai ; — les Durmenés ou Cocus d'Avesnes ; — la Basse-loi dans tout le Nord de la France ; — la Pelle au Cul de Narbonne ; — les Maris battus du Hainaut ; — la Cavalcade de Moerbeke ; — les Sinjorken d'Anvers ; — etc.

« Cette rampe est assez forte pour y faire glisser la charette, et l'art ajoute à la facilité naturelle de la rampe. La charette donc arrive là et les ordres donnés, les conducteurs la poussent de toutes leurs forces et la font descendre avec la plus grande rapidité dans l'étang. Le pauvre coucou affublé dans son sac ne voit rien; mais à la rapidité de la descente de la charette il sent bien que le moment le plus critique est arrivé pour lui.

« Effectivement, dès qu'elle est descendue dans l'eau on y jette le coucou trois fois et trois fois on le retire.

« Alors la farce est jouée. On le ramène dans le village sur une charette et on lui paye la petite somme convenue pour qu'il en soit le principal acteur. »

On voit que la cérémonie telle qu'elle se pratiquait à Stembert se bornait à une triple immersion d'un individu payé pour figurer le coucou.

Qu'était-ce que le coucou? Ce nom est suggestif. On connaît la particularité qui caractérise l'oiseau qui le porte. Et il est logique, nous semble-t-il, de penser qu'on a désigné par ce vocable un personnage ayant une réputation de Don Juan établie par des aventures dont le populaire se sera vengé en le noyant... ou en le mouillant.

Dans la suite, on aura chargé le dernier marié du village de procéder à la triple noyade de celui qui représentait le Coucou, devenu personnage légendaire. N'était-ce pas le dernier marié qui avait le plus d'honneur à défendre? Et les probabilités les plus évidentes ne lui servaient-elles pas, aux yeux de tous, la force morale nécessaire pour donner, au nom de la collectivité, aux larrons d'amour, le spectacle des représailles auxquelles ils allaient s'exposer?

SOURCES. — *La Bête de Staneux*, feuilleton, dans deux n° de *l'Indépendant*, journal de Luxembourg belge, datant des premiers jours de janvier 1880. Cette légende a été présentée sous la forme d'une jolie nouvelle par l'auteur anonyme [M. Félix Yserentant]; nous n'en donnons qu'un résumé très succinct. — BOVV, *Promenade histor. au Pays de Liège*, II, p. 69 à 71. — DETROOZ, *Hist. du marquisat de Eranchimont*, 1719, t. I, p. 127. — REINSBERG-DÜRINGSFELD, *Traditions et lég. de la Belgique* (Calendrier belge, au 21 août) t. II, pp. 115-6, éd. 1870. — Notes et enquête personnelles.

ARTHUR FASSIN



MATHIEU LAENSBERGH

et son almanach

V

Le volume et son contenu

L'histoire de l'almanach liégeois est encore à faire. La « Société liégeoise de littérature wallonne » maintient depuis longtemps au programme annuel de ses concours cette vaste question, et les bibliophiles liégeois ont vu avec regret que le prix spécial qui serait affecté à ce travail n'a pas suscité jusqu'à présent le moindre mémoire.

Les recherches sont, il est vrai, d'une difficulté extrême, due notamment à ce fait qu'il n'existe pas de collection complète du Laensbergh ni à Liège ni ailleurs, et qu'il serait probablement impossible de reconstituer la série des éditions. L'une des collections les plus fournies est celle du bibliophile liégeois Ulysse Capitaine, dont les précieuses collections ont été cédées à la bibliothèque de notre Université. La collection de l'éditeur actuel de l'almanach est elle-même incomplète; mais elle contient des contrefaçons très intéressantes dont l'examen pourra tenter les amateurs des livres.

Le volume de 1635 pour 1636, dont nous avons donné le titre et qui doit être, avons-nous dit, le tout premier en date, ressemble assez à celui d'aujourd'hui, en ce qui concerne la partie essentielle à notre point de vue, les pronostications.

VILLENFAGNE, qui a vu le volume, a pris la peine de le décrire (1) nous ne pouvons mieux faire que de transcrire cette description.

« Il y a, dit-il, au milieu du frontispice, le portrait d'un astronome, presque semblable à celui qu'on grave pour ceux d'aujourd'hui. Après le nom de l'imprimeur, on lit : *avec permission des*

(1) *Loc. cit.* pp. 118 et suivantes. — Il est utile de rappeler que la *Lettre de VILLENFAGNE* était datée du 10 mai 1789.